

## **COMMUNIQUE**

### **AGREMENTS DE CONSTITUTION D'OPCVM**

#### **FCP AFEK CEA**

Fonds Commun de Placement  
régé par le Code des Organismes de Placement Collectif  
promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001.  
Siège social : Immeuble STUSID  
32, rue Hédi Karray 2080 Tunis

TSI -intermédiaire en bourse- et la STUSID Bank ont obtenu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 22 décembre 2010, pour la création d'un Fonds Commun de Placement, de type mixte, dénommé «FCP AFEK CEA» d'un montant initial de D.100 000 divisé en 1 000 parts de D.100 chacune.

#### **FCP AL IMTIEZ**

Fonds Commun de Placement  
régé par le Code des Organismes de Placement Collectif  
promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001.  
Siège social : Immeuble STUSID  
32, rue Hédi Karray 2080 Tunis

TSI -intermédiaire en bourse- et la STUSID Bank ont obtenu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 22 décembre 2010, pour la création d'un Fonds Commun de Placement, de type mixte, dénommé «FCP AL IMTIEZ» d'un montant initial de D.500 000 divisé en 5 000 parts de D.100 chacune.